



Bulletin Municipal

D'INFORMATIONS

N°1
JUILLET 2014

Agenda

- › **2 septembre**
Conseil municipal de rentrée
- › **6 septembre**
Forum des associations
- › **7 septembre**
Journée de commémoration du débarquement des américains
- › **20 et 21 septembre**
Journées du Patrimoine
- › **11 et 12 octobre**
Chemin des peintres
- › **16 octobre**
Réunion d'information bi annuelle mairie
- › **11 novembre**
Commémoration du centenaire de 14-18
- › **28 Novembre**
Pot d'accueil des nouveaux arrivants
- › **5 et 6 décembre**
Téléthon
- › **Semaine du 8 décembre**
Repas des anciens
- › **13 et 14 décembre**
Alixanoël
- › **16 décembre**
Déjeuner de la FNACA pour les œuvres sociales



Éditorial

Voici le premier bulletin municipal qui fait le point de notre prise de fonction et des actions que nous menons pour la bonne gestion de vos intérêts et de la place d'Alixan au sein de l'agglomération Valence Romans qui se met difficilement en place.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous avez accordée. Nous faisons le mieux possible pour restaurer les finances, dépenser l'argent public de manière profitable au plus grand nombre, mener les projets avec concertation et conserver ce lien social si précieux qui fait la spécificité d'Alixan.

Ces 3 premiers mois, nous avons mis en place le CCAS, redéfini le projet de la cure, engagé une réflexion constructive avec les acteurs du milieu médical, réfléchi à une politique de rayonnement culturel, voté la révision du PLU et quasi finalisé un Projet Educatif Territorial pour les enfants. Nous avons organisé une jolie fête de la musique grâce à l'aide d'Alixanais pleins de talent et d'énergie, exploité la licence 4 sur le site historique de l'ancien café Charrin et ré-ouvert le terrain de boules du village (boules mises à disposition gracieusement au café).

Nous avons activé le classement de la totalité de l'église auprès des services de l'État et défendu les intérêts des Alixanais pour revoir l'offre des bus sur Valence.

Quant à la déviation d'Alixan, le dossier administratif est bouclé et l'enquête publique devrait démarrer dès que le commissaire enquêteur est nommé par le Tribunal Administratif de Grenoble (début 2015). D'ici la fin de la mandature, nous allons préparer ce grand chantier qui va bouleverser les équilibres de notre village et modifier de manière irréversible le paysage et la vie du centre du bourg.

Mi-octobre, nous organiserons une réunion intermédiaire d'information, conformément à nos engagements.

Bon été à tous !!!

Aurélie Bichon Larroque
Maire

Un geste pour l'environnement.

Demandez à recevoir le prochain bulletin municipal d'Information par mail sur accueil@alixan.com
Inscrivez-vous sur la mailing list de la Mairie pour être informé des événements vous concernant de manière simple et gratuite sur <http://alixan.com/nwl/>
(mail non communiqué à des tiers)



LES TRAVAUX DES REMPARTS PRENNENT FIN

Les remparts de notre village entourent la motte de molasse sur laquelle se situe l'église du XII^{ème} siècle et la mairie (ancien château). Commencés en 2006 sous l'impulsion d'Yves DUFAUD, les travaux des remparts prennent fin.

Depuis bientôt 1 an ½ vous avez pu observer, sur la façade ouest des remparts au centre du village, les échafaudages de l'entreprise Jacquet. Cette entreprise, spécialiste de la rénovation du patrimoine, est intervenue en minimisant autant que possible l'impact sur les riverains en terme de bruit et de poussière. Cette belle réalisation a mobilisé en continu plus de 8 personnes et ce sont plus de 30 m³ de pierres qui ont été changés.



Corniche entièrement rénovée avec de la pierre neuve

Les murs ont été rejointoyés et de nombreuses pierres constituant les murs de remparts ont été entièrement remplacées.

Le volet environnemental a lui aussi été particulièrement soigné avec la prise en compte dans la rénovation de la colonie de martinets et des chauves souris qui peuplaient les remparts et qui bénéficieront de 40 nichoirs aménagés dans la pierre.

Ces travaux entamés pour des raisons esthétiques et de sécurité (chutes de pierres) permettent d'envisager d'autres phases de valorisation du centre du village : amélioration de la voirie, mise en valeur du patrimoine... Aujourd'hui, nous disposons de remparts entièrement rénovés qui renforcent encore l'attractivité touristique de notre village. En combinant aménagements urbains, installation de commerces, lien avec Rovaltain et la gare TGV, nous travaillons à dynamiser notre commune sur ce volet.

Les échafaudages situés à plus de 25 m de haut ont permis d'avoir accès au toit de l'église et de constater le mauvais état de la couverture de cet édifice (clocher et abside) qui fait partie du patrimoine d'Alixan.

Nous lançons dès aujourd'hui et de manière urgente les procédures nécessaires pour pouvoir financer et débiter les travaux de réfection de la toiture. Première phase d'un projet plus ambitieux de rénovation du bâtiment.

Le 23 juillet : réunion de dépose avec le cabinet d'architecte.



Vue du toit du clocher



LE BAR L'ÉPHÉMÈRE

PROLONGATION jusqu'au 14 septembre



Nous avons fêté tous ensemble le 18 juin l'ouverture du bar « L'ÉPHEMERE » lors d'une soirée placée sous le signe de la convivialité. Sur le site historique de l'ancien café, le bar est exploité par Armand, qui propose des soirées à thème tout au long de l'été. Devant le succès et l'enthousiasme, le bar sera ouvert tout l'été et fermera donc le 14 septembre au soir. La terrasse est installée sur le boulevard Margat, et le jeu de pétanque a repris du

service sous les tilleuls centenaires.

Si vous n'avez pas l'équipement pour jouer (boules et cochonnet), vous pouvez en emprunter gracieusement au bar.



HORAIRES D'ÉTÉ DE LA MAIRIE

Du lundi au vendredi de 8^H30 à 12^H et de 13^H30 à 16^H30

Réouverture aux horaires normaux le samedi 6 Septembre de 8^H30 à midi.



JOURNÉE DE COMMÉMORATION DIMANCHE 7 SEPTEMBRE DE 9H30 À 18H



Il y a 70 ans, fin août 1944, les américains arrivaient à Alixan. Certains se souviennent, d'autres (plus jeunes...) en ont entendu parler par leurs proches qui ont vu... Un énorme travail de mémoire a été réalisé par l'Association du Vieil Alixan.

La municipalité et des associations se sont unies pour faire de cette journée (date choisie délibérément pour associer les enfants rentrés de vacances) un moment de souvenir avec une reconstitution historique (chars, jeep, camp américain, panneaux explicatifs, photos incroyables), de recueillement (cérémonie à 11^h avec chants et représentants des principaux corps engagés dans la bataille de France) et de joie (concert

de swing à 16h sur la place de la Mairie, pin-up et buvette, lecture de textes sur la guerre aux enfants à la bibliothèque à 14^h et 15^h, etc).

Le village sera pavoisé aux couleurs des 2 pays et nous vous attendons nombreux pour revivre ce moment de libération et de renouveau.



LE PROJET DE LA CURE



La demande de permis de construire déposée par la société Habitat Dauphinois en date du 27 février 2014 a été transmise aux services de l'État (DDT) avec avis favorable de la mairie le 19 mars 2014.

Lorsque le projet a été porté à la connaissance des alixanais, il a suscité de nombreuses réactions. Les riverains ont porté une pétition en mairie. Les Amis du Vieil Alixan ont rédigé, pour la mairie et les services de l'État, une lettre de protestation en corrélation avec les objectifs et les idées qu'ils défendent. La commission d'urbanisme nouvellement mise en place a aussi jugé

de l'incongruité du projet et a envoyé à la DDT et aux Architectes des Bâtiments de France un avis contraire à celui du 19 mars. Ces derniers se sont rendu sur le terrain pour apprécier les différents avis.

L'expiration du délai d'instruction du dossier de demande de permis était fixée au 27 août 2014 mais la mairie a reçu la décision définitive le 13 juin. La réponse est :

« Considérant que le bâtiment projeté, de part l'épaisseur de son gabarit et son architecture est de nature à porter atteinte à l'intérêt des lieux ; que les façades présentent un effet « patchwork » peu cohérent avec les typologies existantes et que l'opacité des rez de chaussée rend impossible tout dialogue avec l'espace public ;

Considérant dès lors que le projet est de nature à affecter l'aspect de l'église dans le champ de visibilité duquel il se trouve ;

Le permis de construire valant permis de démolir est REFUSÉ ». Nous souhaitons proposer à cet emplacement un projet qui relierait les générations, décroissant, permettant aux plus âgés de rester autonomes sans perdre leurs repères affectifs et sociaux, en restant proches du centre du village et des services.

L'intergénérationnel est dans l'air du temps : faisons mieux, faisons-le !

Un groupe de travail issu du CCAS s'est constitué pour rédiger un cahier des charges, nous consultons actuellement les principaux intervenants. Vous avez des compétences, vous êtes intéressé par ce projet, faites vous connaître : dominique@lalixan.com



Aurélie Larroque

Maire

aurelie@alixan.com

1406€ (Mairie)

+ 110€ (Agglo)

+ 355€ (Vice- Présidence Rovaltain)

Le maire et les adjoints ont baissé leurs indemnités pour dédommager les conseillers municipaux délégués qui sont très investis dans la vie d'Alixan.



Nicolas Bertrand

Adjoint Travaux

nicolas@alixan.com

570€ + 370€

(V-P Syndicat des Eaux)



Dominique Barneron

Adjointe Affaires Sociales

dominique@alixan.com

570€



Chantal Cornillon

Conseiller délégué Vie

Associative

chantal@alixan.com

114€



Perrine Urbain

Conseiller délégué Culture

et Patrimoine

perrine@alixan.com

285€



Frédéric Culosse

Conseiller municipal

fred@alixan.com



Rémy Martin

Conseiller municipal

remy@alixan.com

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

TRAVAUX, ENVIRONNEMENT, VOIRIES ET ESPACES VERTS

Nicolas Bertrand, Jean-Luc Moulin, Yvan Romain, Rémy Martin, Jean-Pierre Sapet, Philippe Aubry, Perrine Urbain, Marielle Tavernier.

COMMUNICATION

Aurélie Larroque, Perrine Urbain, Hervé Mouveroux, Lydie Merle.

FINANCES, RH

Marie-Jacquotte Devaux, Rolland Junillon, Chantal Cornillon, Jean-Luc Moulin, Philippe Aubry, Hervé Mouveroux.

URBANISME, EAUX PLUVIALES

Michel Flégon, Rémy Martin, Yvan Romain, Frédéric Culosse, Perrine Urbain, Jean-Pierre Sapet, Philippe Aubry.

TOURISME, CULTURE, PATRIMOINE

Perrine Urbain, Aurélie Larroque, Rémy Martin, Nicolas Bertrand, Chantal Cornillon, Barbara Verilhac, Hervé Mouveroux.

SPORT, ENFANCE, JEUNESSE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

Marielle Tavernier, Corinne Fay, Michel Flégon, Barbara Verilhac, Jean-Pierre Sapet.

AFFAIRES SOCIALES

Dominique Barneron, Corinne Fay, Chantal Cornillon, Aurélie Larroque, Lydie Merle..



Michel Flégon
Adjoint Urbanisme
urbanisme@alixan.com
570€



Marie-Jacquotte Devaux
Adjointe Finances et Personnel
marie-jacquotte@alixan.com
570€



Marielle Tavernier
Adjointe Affaires scolaires
marielle@alixan.com
570€



Rolland Junillon
Conseiller délégué Entreprises
et Rovaltain
roland@alixan.com



Jean-Luc Moulin
Conseiller délégué Voirie
Président du Syndicat
de la Barberolle
jean-luc@alixan.com
114€ + 651€ (Barberolle)



Corinne Fay
Conseiller municipal
corinne@alixan.com



Yvan Romain
Conseiller municipal
yvan@alixan.com



Barbara Verilhac
Conseiller municipal
barbara@alixan.com



Philippe Aubry
Conseiller d'opposition
philly@alixan.com



Jean-Pierre Sapet
Conseiller d'opposition
jean-pierre@alixan.com



Lydie Merle
Conseiller d'opposition
lydie@alixan.com



Hervé Mouveroux
Conseiller d'opposition
herve@alixan.com

Votre référent pour
LA VIE ASSOCIATIVE
Chantal Cornillon

Votre référent pour
L'AGRICULTURE ET SERVICES TECHNIQUES
Jean-Luc Moulin

Votre référent pour
AMBROISIE
Frédéric Culosse

Votre référent pour
LES RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES
Rolland Junillon

LA COMMISSION EXTRA COMMUNALE

TOURISME ET CULTURE

se met en place à partir de septembre. Sa mission est d'aider les élus à structurer un projet pour faire d'Alixan un pôle de rayonnement et encourager les touristes à s'arrêter dans notre beau village pour le découvrir. Nous disposons de nombreux atouts tant internes (une histoire riche, un site magnifique, des particularités) qu'externes (D538 itinéraire bis, proximité du Vercors et gare TGV), qu'il convient maintenant de mettre en musique.

Le département est très volontaire et partenaire de cette démarche.

Vous êtes intéressé par ce projet ?
Nous sommes preneurs, contactez-nous sur
culture@alixan.com
ou à la mairie 04 75 47 02 62



ALIXAN MET EN ŒUVRE LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

En septembre 2014, les écoles d'ALIXAN changeront d'horaires dans le but de favoriser la réussite scolaire des élèves en tenant compte au mieux de leur rythme biologique.

La semaine d'école sera donc répartie sur 5 demi-journées du lundi au vendredi (8^h30 à 11^h30) et 4 après-midi raccourcies (11^h30 à 15^h45) les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Nous confirmons l'organisation des accueils périscolaires en partenariat avec le milieu associatif local et souhaitons augmenter la qualité de ce service.

Piloté par Marielle Tavernier, un groupe de travail s'est constitué dès avril pour définir de façon concertée le PEDT d'Alixan (Projet Educatif Territorial). Quasi finalisé fin juin, il fera l'objet d'ajustements lors de son basculement « pratique » en Septembre.

L'accueil périscolaire est géré par Familles Rurales Alixan. L'association prend donc le relai de la mairie pour la gestion des inscriptions et de la facturation.

Les accueils périscolaires du matin, du mercredi midi et du soir, sont déclarés auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. Nous pouvons ainsi capter des financements de la Caf qui atténuent le coût pour les familles et la commune. Cette démarche oblige la mise en place d'une tarification au quotient familial qui a été communiquée aux familles mi-juin.

Nous allons permettre aux enfants de découvrir sur le temps périscolaire de nouvelles activités culturelles et sportives. Plus particulièrement, pour les élémentaires, les mardis et vendredis de 16^h à 17^h, des ateliers découvertes animés par des intervenants spécialisés compléteront les activités ludo-récréatives proposées par les animateurs. L'aide aux leçons par les enseignants sera proposée les lundis et jeudis.

Une nouveauté à noter pour cette rentrée, pour les enfants de maternelle qui le souhaitent, un accompagnement à la sieste par une ATSEM est possible vers 12^h50.



TRANSPORTS SCOLAIRES SOUBREDIOUX

L'agglo, via le syndicat VRD qui gère les transports scolaires, confirme le maintien de la gratuité du transport scolaire pour l'année 2014-2015.

Les horaires des cars sont les suivants :

Arrivée à l'école le matin à 8^h25 tous les matins

Départ de l'école à 11^h35 le mercredi, et à 15^h50 les autres soirs.

SPECIAL MATERNELLES :

Les enfants pourront monter dans le car avec un accompagnateur dans la limite des places disponibles (nos cars sont mutualisés avec les Maristes de Bourg de Péage). Nous attendons la première semaine pour confirmer l'horaire et valider l'accompagnateur municipal.

Ce service sera GRATUIT.



CONCOURS PHOTO

Envoyez-nous vos photos d'Alixan au format jpg sur culture@alixan.com. Un jury, courant novembre, déterminera celle qui illustrera la carte de vœux de la municipalité 2015.

Prix motivant pour le gagnant !

PERMIS DE CONSTRUIRE

Nom	Prénom	Objet	Date d'accord
LACHARNAY / BUARD		Maison individuelle	22 juillet 2013
AREALIM		Bâtiment de bureaux	27 septembre 2013
Commune Alixan		Création d'un bar restaurant (Projet annulé et à redéfinir)	23 décembre 2013
VERCASSON et MONTAGNIER		Maison individuelle	28 février 2014
TALIERCIO	Yvonne	Abris de jardin	23 octobre 2013
DIDIER	Laurent	Garage	26 novembre 2013
COUPON	Pierre	Garage	23 décembre 2013
MOSSIERE / COUREAU	Lionnel/Florence	Garage	06 novembre 2013
GARDEL	Laurent	Piscine + pool house	23 décembre 2013
ROCHETTE	Damien	Garage + local jardinage	15 janvier 2014
DUBOULET/NDONGO	Christophe/Reine	Maison individuelle	04 mars 2014
NAVARRO	Célia	Maison individuelle	06 mars 2014
CORRIGNAN	Frédérique/Didier	Maison individuelle	28 février 2014
CORRIGNAN	Frédérique/Didier	Maison individuelle	28 février 2014
BALME/MOULA	Morgan/Nelly	Maison individuelle	08 mars 2014
MOTTIN	André/Sylvie	Maison individuelle	11 mars 2014
NIOGRET	Jean-Charles	Maison individuelle	08 mars 2014
BOUISSET	Benoît	Maison individuelle	11 mars 2014
RABEH	Noureddine	Maison individuelle	11 mars 2014
LAMARQUE/FABAS	Marylin/Dominique	Maison individuelle	11 mars 2014
JULLIEN/DURAND	Raphaël/Gwenaëlle	Maison individuelle	01 mars 2014
MEZIER	Matthieu	Maison individuelle	11 mars 2014
CHANDEYSSON	Frédéric/Mélinda	Maison individuelle	11 mars 2014
FEREYRE	Nathan	Maison individuelle	11 mars 2014
GUIGON/SULTANA	Stéphane/Marie-Ange	Maison individuelle	24 avril 2014
TARDY	Bastien	Bâtiment avicole	24 avril 2014
CHEZE	Jérôme	Bâtiment d'élevage de chevaux	24 avril 2014
OBOUSSIER	Alain	Réhabilitation hangar en maison	24 avril 2014
DEMAISON	Alexandre	Véranda	22 avril 2014
LE SAINT	Roland	Abris bois	24 avril 2014
KOCKURT	Alain	Maison individuelle	27 mai 2014
TEYSSENDIE	Emmanuelle	Maison individuelle	16 juin 2014



LUTTE CONTRE L'AMBROISIE

Cette plante très allergisante se propage sur notre commune. Toute personne possédant une parcelle de terrain doit lutter contre sa prolifération. Afin de vous aider à mieux la combattre voici quelque informations utiles afin de la reconnaître et de l'éliminer.



Comment la reconnaître ?

Elle est très active en juillet pour sortir de terre.

Elle a besoin de lumière et d'eau.

Ses feuilles sont larges, minces, très découpées, et du même vert sur chaque face, ce qui distingue la plante de l'armoise.



Comment lutter efficacement : le geste le plus sûr est l'arrachage.

Il faut supprimer la floraison pour empêcher d'abord l'émission de pollen, puis la production de graines.

La graine se déplace par la terre (semelles des souliers, pneus) ou par l'eau (cours d'eau). Le transport des terres contaminées et des récoltes de champs contaminés contribuent fortement à la dissémination des graines.

L'arrachage (utilisation de gant) est le geste plus simple et le plus radical mais ne peut s'appliquer sur des grandes surfaces. L'utilisation d'outils mécaniques (fauchage, broyage, tonte,...) reste nécessaire dans beaucoup de cas. En milieu agricole il faut avoir recours à la lutte chimique.

Pour plus d'informations vous pouvez consulter le site : www.ambrosie.info



Comment se répand-elle?

Les graines d'ambrosie ne sont pas pourvues des dispositifs habituels permettant leur transport par le vent et leurs épines ne leur servent pas à s'accrocher au pelage des animaux.

Par contre, elles sont entraînées par l'eau et elles collent parfaitement à la terre transportée par les semelles des souliers, les pneus des camions et tracteurs, et tous les engins qui travaillent le sol. Les transports de terres contaminées contribuent fortement à la dissémination des graines. Les machines de récolte agricole jouent aussi un rôle lors de la récolte de cultures contenant de l'ambrosie.

De plus, en retournant la terre soit pour cultiver, soit lors de chantiers, l'homme fait remonter des graines d'ambrosie en surface, permettant ainsi leur germination.

Vous voulez en savoir plus ?

Une réunion est organisée à Valence le lundi 28 juillet à 18h30, salle espace Prévention, 4 rue du clos Gaillard.

Un site internet vient d'être créé par l'agglomération : www.signalement-ambrosie.fr, avec une application smart phone.

Si les champs autour de vous sont contaminés, signalez-le aux services techniques, à votre référent ambrosie (Frédéric Culosse) ou sur le site internet de l'Agglomération.

Les propriétaires des terrains ont pour obligation de nettoyer leurs champs.

Le triangle Valence Romans Vercors est le plus contaminé de France.



ALERTE SÈCHERESSE

Restrictions Provisoires de certains usages de l'eau.

Notre commune a été placée par arrêté préfectoral depuis le 10 juin en alerte sécheresse pour les eaux superficielles.

Cela implique des restrictions pour les particuliers :

- Interdiction de remplissage des piscines sauf 1ère mise en eau de nouveaux bassins ou appoints au cours de la saison.
- Interdiction des prélèvements dans les cours d'eau pour usage domestique sauf pour l'abreuvement des animaux.
- Interdiction du nettoyage des terrasses et des façades ne faisant pas l'objet de travaux.
- Interdiction de 6^h à 20^h de l'arrosage des pelouses, espaces verts. Ne sont pas concernés : les fleurs, les jardins potagers, les plantes en pots, les « greens et départs » de golfs.
- La vidange des piscines reste autorisée sur justification sanitaire.
- Le rejet doit impérativement faire l'objet d'une neutralisation préalable du chlore et du pH.
- Interdiction du lavage des véhicules hors des stations professionnelles.

Pour la commune, cela veut dire que nous ne pourrons plus arroser de 6^h à 20^h les espaces verts avec l'eau de la ville.

Cet arrêté est en vigueur jusqu'au 15 octobre 2014.



LE FAUCHAGE RAISONNÉ



C'est un ensemble de bonnes pratiques destinées à rationaliser le fauchage en bord de route afin que les enjeux environnementaux et économiques soient pleinement intégrés et

pris en compte dans la réalisation des objectifs de maintien de la sécurité.

Le service de l'équipement, au niveau des routes départementales, a grandement mis en place ce type de fauchage, et le Département de la Drôme est très actif pour donner le bon exemple, qui va devenir rapidement l'exemple obligatoire. La commune a mis ses pas dans ceux du département.

Gérard Clément, agent municipal, est en charge du fauchage de nos routes. M. Clément, l'ensemble des services techniques et les élus, allons nous employer à mettre en place ce fauchage de type raisonné tout en respectant les enjeux et objectifs cités ci-dessus.

Une fauche trop précoce ne ralentit pas la végétation, elle dégage simplement un pic de croissance et peut nécessiter une nouvelle intervention.

N'en reste pas moins la sécurité des usagers circulant sur nos chaussées. Nous sommes à votre écoute pour traiter les points sensibles et comptons sur votre compréhension dans cette nouvelle approche de l'entretien des bords de route.



PREMIÈRE CÉRÉMONIE DE MARIAGE DU NOUVEAU MAIRE

Le 19 Avril, premier mariage civil pour la nouvelle élue certainement aussi émue que les mariés. Carole Leroy et Gilles Rousseaux, domiciliés depuis 2001 aux Soubredioux, ont

échangé leur consentement, en présence de leur famille et enfants. Un beau moment de bonheur et de joie !





LES INSTANCES SUPRA COMMUNALES

VALENCE AGGLO
SUD RHÔNE-ALPES

La grande agglomération Valence Romans Sud Rhône Alpes a été actée en janvier 2014. C'est le résultat de la fusion de 3 intercommunalités (Valence, Romans et Bourg de Péage) préparée pendant plus de 2 ans. La proximité de date de décision de fusion et le renouvellement des conseils municipaux a été à l'époque très critiquée et mal acceptée par beaucoup de membres communautaires.

Le débat « pour ou contre » la grande agglo dépasse aujourd'hui les clivages politiques traditionnels puisque le maire de Valence, UMP, est contre la fusion et le maire de Romans (ex UMP) est pour. La notion de construction d'un territoire fort économiquement, attractif en terme d'emplois et de services est primordiale.

Alixan est comme Chateauneuf-sur-Isère à la frontière territoriale de 2 zones qui pourraient se séparer. Aujourd'hui, aucune décision engageant de manière stratégique le territoire n'est prise, les projets sont au point mort, ce qui pénalise tout le bassin de vie pour les transports ou la gestion des ordures ménagères par exemple. D'autres pôles de la région Rhône- Alpes, comme LYON/Saint-Etienne ou Grenoble/ Chambéry sont, en revanche, en train de se construire et regrouper leurs forces. Alixan a plusieurs fois interpellé les élus du conseil communautaire pour cesser les querelles intestines et avancer sur la construction du territoire.

L'étude en cours ne montre pas d'avantage stratégique à « dé-fusionner » et la décision finale est dans les mains de l'administration centrale via les 2 préfets de l'Ardèche et de la Drôme.



AUDIT FINANCIER



Cet audit a été réalisé par un cabinet indépendant qui avait fait un premier travail d'audit pour la commune en 2012. Il valide de manière très objective les conclusions suivantes : la situation financière est tendue, la commune est endettée et dispose de peu de manœuvre par l'emprunt. Son principal levier est l'augmentation des taux communaux des impôts. Notre équipe municipale a fait le choix de gérer votre argent « en bon père de famille » sans augmenter la charge d'emprunt ni les taux communaux des impôts locaux. L'Etat se désengageant des communes (baisse de la dotation de 35 000€ pour Alixan dès 2015), nous serons donc attentifs à réaliser des investissements utiles aux Alixanais et surtout, nous vous impliquerons dans les décisions importantes qui vous concernent.

Conclusion :

Nous avons arrêté le projet du restaurant et du stade de foot en synthétique, que nous ne pouvions pas financer.

Nous présenterons un budget modifié au conseil municipal du 2 septembre.

L'ensemble du rapport est disponible sur le site de la Mairie :

www.alixan-mairie.com/files/Rapport_Audit_Alixan.pdf



ÉLECTIONS SÉNATORIALES



Les sénateurs sont élus au suffrage universel indirect, par un collège de grands électeurs. Alixan a donc élu 5 délégués pour les élections sénatoriales qui sont : Rolland Junillon, Dominique Barneron, Nicolas Bertrand, Marie Jacquotte Devaux et Philippe Aubry. Ceux-ci devront donc se rendre en Préfecture le 28 septembre pour voter à leur tour.



L'OPPOSITION

Nous tenons à remercier Madame Aurélie Bichon Larroque d'avoir accordé, un « droit d'expression » à l'opposition, représentant un peu plus de 50% des électeurs de notre village. C'est à ce titre que nous vous ferons part de nos réflexions. N'hésitez pas à nous contacter.

Finances alarmantes qui a constitué « l'essentiel du programme de l'équipe municipale en place » : Si tel est le cas, ne serait-il pas de bon ton que nos 9 conseillers municipaux renoncent à leurs salaires d'élus ? (Economie : 57000€/an). De nombreuses municipalités drômoises et françaises donnent l'exemple. "Le cabinet d'audit diligenté par le maire a conclu en Conseil municipal du 24 juin à un état des finances plutôt sain de la commune".

Conseil municipal fictif (pas d'affichage) Convoqués à « une mascarade » de conseil municipal ce « vendredi 20 juin 2014 ». Celui-ci n'a réuni que 4 membres (le maire et 3 conseillers d'opposition). Pourquoi sur un total de 19 membres (dont 5 adjoints) aucun ne s'est donné la peine de se déplacer ? « Quorum bafoué » = « conseil reporté » au 24 juin 2014.

Partie personnelle de Lydie Merle, Jean-Pierre Sapet, Hervé Mouveroux : En à peine 3 mois, Mme le Maire distribue sur le budget de fonctionnement l'équivalent de 5750€ dont 4000€ pour les commémorations du 7 septembre. Elle nous rappelle dans le même temps, en se basant sur le compte de gestion 2013 présenté par le trésorier payeur général : " Pour les dépenses de fonctionnement, il faut un contrôle des charges de personnel et à caractère général. Il faut aussi mettre un tour de vis général pour dégager de la Capacité d'Autofinancement". Nous nous questionnons ?

Partie personnelle de Philippe Aubry : Pendant la campagne nous avons présenté un programme complet destiné à l'ensemble de la population y compris aux Alixanais situés le long de la LACRA. Un grand merci à toutes celles et ceux qui nous ont fait confiance. Par mon action au sein du Conseil Municipal et des trois commissions auxquelles j'appartiens (Finances, urbanisme et travaux), je vais maintenant m'efforcer de faire évoluer dans le bon sens l'avenir d'Alixan. Officiellement investi par le centre (UDI) et soutenu également par les autres partis de droite, j'adhère pleinement à l'action de Nicolas Daragon, maire de Valence et président de la Grande Agglomération. Si vous souhaitez me contacter ou me poser une question, vous pouvez utiliser mon adresse personnelle sur le site de la mairie -philiby@alixan.com-."Le droit d'expression" obtenu pour l'opposition ainsi que le rétablissement du terrain de boules boulevard Margat notamment le furent grâce à ma demande auprès de la mairie.



LA MAJORITE

Cette année, les élections municipales se sont tenues par scrutin de liste et non plus au panachage comme par le passé.

Quatre mois après les élections, nous considérons que le temps des campagnes et des polémiques est terminé. Nous regrettons l'attitude actuelle des élus de l'opposition qui semblent confondre opposition et obstruction, au détriment du bien commun et de l'intérêt de tous. Nous avons fait le choix d'impliquer au maximum l'opposition : tribune ouverte dans le bulletin municipal (ce qui n'est nullement une obligation), création de commissions avec représentation des membres de l'opposition, questions libres à la fin de chaque conseil municipal,...

Tout comme vous, nous attendons de l'opposition un travail constructif, dont le seul but sera de répondre aux aspirations de tous les Alixanais.

Nous espérons donc que le faible taux de présence de certains membres de l'opposition à ces commissions ne sera que temporaire.

Nous nous engageons à écouter leurs idées dans un respect mutuel.

Nous avons gardé l'enveloppe de rémunération globale du conseil municipal en baissant l'indemnité du Maire (-15%), du premier adjoint (-40%), et des autres adjoints (-10%) pour indemniser les conseillers délégués.

Cette année, nous ferons également 6 000 euros d'économie sur le bulletin municipal, 4 000 euros d'économie sur les frais de réception et 1 500 euros d'économie sur les cartes de vœux.

Nous ne rentrerons pas dans de nouvelles tensions de deuxième round de campagne.

Nous vous avons promis l'exemplarité et nous tiendrons notre engagement jusqu'au bout.

Toute l'équipe d'Alixan autrement.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Toutes nos félicitations aux parents !

Charly LAGNIEN 27 octobre 2013 Valence	Axel BERNARD 21 février 2014 Romans-sur-isere	Louisa ESSON 01 avril 2014 Guilherand granges
Loan ESCOFFIER 07 novembre 2013 Valence	Timéo TOUSSART 25 février 2014 Valence	Jules SECRET 21 avril 2014 Guilherand granges
Enora DUCASSE 18 novembre 2013 Valence	Enzo POUYET 05 mars 2014 Valence	Maelyne VOULOT 10 mai 2014 Valence
Simon GUILLOT 03 décembre 2013 Valence	Tessa ROUX 10 mars 2014 Valence	Enzo PETIT 11 mai 2014 Guilherand granges
Luna DECOURD 05 décembre 2013 Valence	Callista OGIER 20 mars 2014 Valence	Genzo BEDUE 08 juin 2014 Valence
Louna BELLE 06 janvier 2013 Guilherand granges	Jordan JAMESSE 31 mars 2014 Romans-sur-isere	Tom HERITIER 21 juin 2014 Valence
Jules GUIRAL 07 février 2014 Valence	Milan CHAT 28 mars 2014 Valence	

MARIAGES

Tous nos vœux de bonheur aux mariés !

Véronique EXCOFFON et Jean-François PERRIN 23 novembre 2013	Margot BLANCHARD et Johan CAPELLI 07 juin 2014
Françoise DAVID et Christian ROYANNEZ 15 février 2014	Charlène COQUILLAT et Maxime CHOQUEL 21 juin 2014
Carole LEROY et Gilles ROUSSEAU 19 avril 2014	

DECES :

Nous adressons toutes nos condoléances aux familles endeuillées.

Mme Paule ASTIER née BANC 23 octobre 2013	Mme Marcelle CLEMENT née PERRET 02 avril 2014
Mme Sylvie FAURE née MOULIN 30 décembre 2013	Mme Solange MONET née MICHELAS 22 mai 2014
M Jacques VERRONS 30 décembre 2013	Mme Myriam GANOUN née RANC 07 juin 2014



SERVICES POPULATION

Horaires déchetterie les Marlhes

mercredi 9^H-12^H
vendredi 14^H-17^H
samedi 9^H-12^H et 14^H-17^H

Service avocat

permanence en Mairie
les premiers samedis de chaque
mois de 9^H à 11^H

Permanence Assistante Sociale

deuxième jeudi de chaque mois
de 9^H30 à 11^H30
sauf le 15 août

Assistance Architecturale

à Pizancon le barrage
70 rue André Marie Ampère
26300 Chatuzange le Goubet
Tél. : 04 75 72 81 81

Les 21 juillet, 15 septembre,
13 octobre, 17 novembre et
15 décembre 2014.

Pour les personnes âgées

ADMR
Portage de repas
Téléassistance

Pour l'aide sociale

CCAS

Contactez la Mairie
04 75 47 02 62

Directeur de la publication :
Aurélie Larroque

Conception réalisation graphique :
Horizon Communication 04 75 44 05 13

Numéro tiré à 1100 exemplaires
sur papier issu de forêts
gérées durablement.